

Annexe 1 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel – sous-épreuve de français

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français
Évaluation ponctuelle écrite

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Maîtriser la lecture en identifiant les enjeux DU corpus :

- comprendre le sens général du corpus ;
- interpréter le ou les textes et le cas échéant les images qui composent le corpus ;
- confronter et mettre en perspective le corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale ;
- le barème de notation est précisé dans le sujet d'épreuve, en tenant compte des supports choisis et des questions posées.

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

<p>Argumentation</p> <p><i>Le lecteur comprend et suit le propos :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le propos est construit et argumenté. - Le propos est pertinent et cohérent. - Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif. 	<p>/ 4 points</p>
<p>Lecture / Connaissances</p> <p><i>L'argumentation tire profit de la mobilisation de références identifiables :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du corpus sont mobilisés. - Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées. - La culture personnelle est sollicitée. 	<p>/ 3 points</p>
<p>Expression</p> <p><i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La structure des phrases est globalement correcte. - L'orthographe est globalement correcte. - Le lexique utilisé est globalement approprié et précis. 	<p>/ 3 points</p>